

<http://gec.venissieux.org/Droits-des-femmes>



# Droits des femmes

- Interventions -



Date de mise en ligne : mercredi 26 octobre 2022

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

**Madame le Maire, Mesdames et Messieurs**

**Notre ville, via sa majorité est engagée depuis plusieurs années dans l'accès aux droits, la lutte contre les violences conjugales et de fait à la dignité des personnes.**

A Vénissieux, dans nos structures municipales, dès le plus jeune âge, des actions pédagogiques et ludiques sont mises en œuvre afin de promouvoir l'égalité « fille garçon ».

Quand il s'agit d'accompagner nos administrés dans des dispositifs confiés à des associations, ce qui est le cas pour le CIDFF, notre Ville a toujours accompagné, apporter son soutien financier.

Permettre à des citoyens d'avoir une aide, une information juridique, d'avoir un outil, une plateforme linguistique qui permet de lever des freins, comme la barrière de la langue, l'apprentissage du français, la rédaction d'un courrier, c'est agir pour l'insertion, de tous nos administrés.

Le non-recours est un problème majeur, dans notre pays, 40% de personnes éligibles aux prestations sociales ne les sollicitent pas, plusieurs facteurs sont identifiés, la mésestime de soi, la méconnaissance des droits, le barrage de la langue etc. Sur ce mandat, comme nous l'avions annoncé, nous amplifions la lutte contre le non-recours aux droits, je peux vous citer l'expérimentation du territoire zéro non recours sur le quartier du Moulin à Vent, ambassadeur des droits, dont l'esprit est d'aller vers le citoyen.

Nous n'en restons pas là, nous continuons de travailler sur ces questions du non-recours.

J'en viens aux violences conjugales, un chiffre qui fait froid dans le dos, 122 femmes contre 21 hommes sont décédés en 2021 dans notre pays, une augmentation de 20 % par rapport à l'année 2020.

Depuis le 1er janvier 2022, en France, il y a eu 101 féminicides au 8 octobre 2022.

Comment rester insensible ? Comment l'État ne met pas plus de moyens, aux collectivités qui agissent contre ces fléaux.

A Vénissieux depuis plusieurs années, plusieurs dispositifs ont été déployés, comme la convention que nous avons jadis avec Fil puis VIFFIL pour l'accompagnement de femmes victimes de violences conjugales, une écoute, un accompagnement social, le lien avec les partenaires existants, dans le cadre de cette convention, en 2021, c'est 25 Vénissiennes qui ont été accompagnés.

Sous l'impulsion et la volonté de notre Maire, depuis quelques années, il y a une intervenante sociale au commissariat de Vénissieux pour accompagner et orienter nos administrés qui franchissent la porte de celui-ci. Un travail social s'engage avec le CCAS et VIFFIL. Depuis janvier 2022 il y a une permanence sur rendez-vous avec une psychologue.

On note quelques avancées de l'État dans le département du Rhône, un dispositif, financement de nuitées d'hôtel permet de mettre en sécurité des femmes en danger grave et imminent.

Pour autant, nous avons encore du chemin à faire pour amplifier la prévention des féminicides.

Néanmoins dans notre ville, dès 2012, nous avons déployé un dispositif innovant, un logement dédié aux femmes victimes de violences pour les mises à l'abri. En 2017, nous avons conventionné avec la ville de Saint-Fons qui souhaitait elle aussi mettre en place un logement de mise à l'abri de femmes qui étaient victimes de violences conjugales.

Dès lors un travail partenarial s'est engagé entre nos 2 villes pour une mise à disposition respective de nos logements, avec VIFFIL lorsque des critères géographiques étaient des freins à l'entrée dans le logement. Aujourd'hui un travail est en cours avec la ville de Corbas.

Des dispositifs sont déployés par les communes, prévention, aide, accompagnement, néanmoins l'État qui est le garant de la sécurité des biens et des personnes devrait consacrer encore plus de moyens financiers et humains, même si depuis quelques années il y a eu des avancées dans la lutte contre les violences conjugales.

Les communes, les associations continuent à endosser des baisses de dotations, pourtant ils sont des acteurs essentiels dans nos territoires.

Je vous remercie.